MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport du jury

Concours : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) interne à affectation locale - Mayotte

Section : Mathématiques

Session : 2023

Rapport du jury établi par :

M. GAUCHARD, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), Président du jury

Conseil aux futurs candidats

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur les modalités du concours.

Les renseignements généraux (conditions d'accès, épreuves, carrière, etc.) sont donnés sur le site du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Le jury du CAPES national de mathématiques à affectation locale à Mayotte met à disposition des candidats et des formateurs un site spécifique :

https://capes-math.org/index.php?id=mayotte

L’épreuve écrite de cette session s’est tenue le 5 avril 2023.

Les épreuves orales se sont déroulées le 30 juin 2023 au lycée Chopin de Nancy et le 6 juillet 2023 au lycée des Lumières de Mamoudzou.

Le jury remercie chaleureusement l’équipe de direction et l’ensemble des personnels des deux lycées pour la remarquable qualité de leur accueil.

Table des matières

1. Présentation du concours

Des concours externes et internes de recrutement avec affectation locale à Mayotte ont été institués, pour les sessions 2021, 2022 et 2023, par le décret MENH2031189D en date du 3 février 2021.

Les professeurs certifiés stagiaires nommés à la suite de leur réussite au concours accomplissent un stage d'une durée de deux ans dans l'académie de Mayotte, qui ne peut être prolongé que d'une année par décision du recteur d'académie. À l'issue du stage, les professeurs certifiés stagiaires qui sont titularisés sont affectés dans l'académie de Mayotte. La titularisation entraîne la délivrance du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

1.1. Définition des épreuves

Conformément à l’arrêté du 11 février 2021 (MENH2036426A).

1.1.1. Épreuve d'admissibilité

Composition de mathématiques.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme de l'épreuve est celui des classes des collèges et des lycées d'enseignement général et technologique.

1.1.2. Épreuve d'admission

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle du candidat et à apprécier son aptitude et ses capacités à appréhender une situation professionnelle concrète. Elle prend appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier n'est pas noté.

Durée : une heure ; coefficient 1.

L'épreuve comporte deux parties.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve.

A. - Première partie.

Elle consiste en une présentation par le candidat de son dossier (dix minutes maximum) suivi d'un échange avec le jury (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

B. - Seconde partie.

À partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, le jury détermine un sujet qui est remis au candidat au début du temps de préparation. Ce sujet peut interroger un des points du programme que le candidat a été amené à mettre en œuvre dans les classes où il a enseigné. Le sujet peut également porter sur des éléments d’action de formation dispensée par le candidat dans son parcours professionnel.

L'entretien avec le jury qui suit l'exposé du candidat doit permettre d'approfondir les différents points développés par ce dernier. Cet entretien comprend un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité au sein du système éducatif français et de ses particularités à Mayotte.

Le jury apprécie la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion du candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives, etc.) pour la réussite de tous les élèves.

1.1.3. Composition du jury

Le jury du CAPES externe/interne avec affectation locale à Mayotte, section Mathématiques, a été nommé par un arrêté du ministre de l’éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 23 mars 2023 publié sur le site « devenirenseignant.gouv.fr ».

2. Quelques statistiques

Pour la session 2023, 10 postes ont été offerts au concours (arrêté MENH2228935A du 7 décembre 2022).

Alors que 46 candidats étaient inscrits à ce concours, seulement 19 d'entre eux ont pu se présenter à l'épreuve écrite.

Les notes obtenues par les candidats à l'épreuve écrite d'admissibilité varient de 1,53 à 12,46 sur 20.

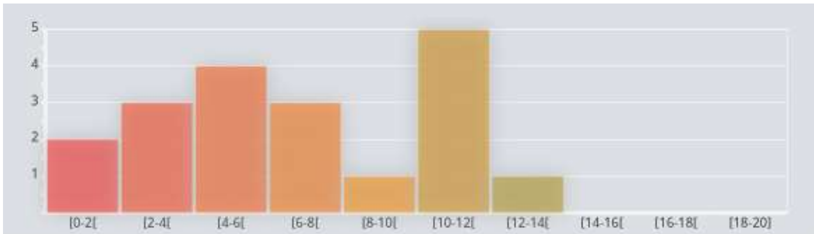

Nombre de copies	19 / 46
Note minimum	**1,53 / 20**
Moyenne	**6,71 / 20**
Note maximum	**12,46 / 20**
Ecart type	**3,66**
Quartile inférieur	3,20 / 20
Médiane	6,03 / 20
Quartile supérieur	10,64 / 20
Ecart interquartile	7,44

Le jury a retenu 13 admissibles. La note du dernier admissible est de 5,43 sur 20.

Parmi les 13 candidats admissibles, 7 se sont présentés à l'épreuve orale d'admission.

Les notes sur 20 attribuées à cette épreuve orale varient de 3 à 18.

À l'issue de la délibération d'admission le jury a retenu 5 candidats (total du dernier admis : 16,7 sur 40).

3. Épreuve écrite d'admissibilité

3.1. Énoncé de l'épreuve d'admissibilité

Problème 1 : Vrai -Faux

Préciser si chacune des propositions suivantes est vraie ou fausse, puis justifier la réponse. Une réponse non justifiée ne rapporte aucun point.

1. L'aire des mers et océans sur la Terre est d'environ 362 millions de km², pour une aire totale d'environ 510 millions de km². L'Océan Pacifique représente 46 % de la surface totale des mers et océans.
   Proposition : l'Océan Pacifique représente plus d'un tiers de la surface de la Terre.

2. Le code d'accès à un immeuble est un nombre de cinq chiffres.
   Ce code comporte un « 1 », un « 2 », un « 7 » et deux fois le chiffre « 8 ».
   Proposition : on peut composer 60 codes différents avec ces chiffres.

3. A et B sont deux événements tels que $P(A) = 0,2$, $P_A(B) = 0,3$ et $P(\bar{A} \cap \bar{B}) = 0,56$.
   Proposition : les événements A et B sont indépendants.

4. On considère un jeu pour lequel la probabilité de gagner est égale à 0,03.
   Une personne décide d'y jouer n fois, chaque jeu étant indépendant des autres.
   Proposition : la probabilité que cette personne gagne au moins une fois au cours de ces n parties est supérieure à 0,5 si et seulement si $n \geq 23$.

5. Un jeu consiste à lancer 20 fois un dé cubique équilibré dont les faces sont numérotées de 1 à 6. A chaque lancer on gagne 6€ si le nombre 1 apparait. La mise est de 15€.
   Proposition : On peut espérer un gain de 5€.

6. **Proposition : ** $\cos\frac{\pi}{12} = \frac{\sqrt{2}}{4}(1+\sqrt{3})$.

7. **Proposition** : l'équation $\cos 3x = \sin x$ admet six solutions dans l'intervalle $[0,2\pi]$.

8. Soit f une fonction définie et dérivable sur $\mathbb{R}^*$ telle que $f'(x) = 0$, pour tout réel x non nul.
   Proposition : il existe une constante réelle k telle que, pour tout x de $\mathbb{R}^*$, $f(x) = k$.

9. f est la fonction définie sur $\mathbb{R} \setminus \{0\}$ par $f(x) = \frac{\sin(2x)}{x}$
   Proposition : La limite de f en 0 est $+\infty$.

10. Soit P un polynôme de degré 3, à coefficients réels, et défini sur $\mathbb{C}$.
    Soit z une racine de P et soit $\bar{z}$ son conjugué.
    Proposition : $\bar{z}$ est également une racine du polynôme P.

11. Soit (J_k) la suite définie par $J_k = \int_{e^{k-1}}^{e^k} \frac{\ln t}{t}\, dt$, pour tout entier naturel $k \geq 1$.
    Proposition : pour tout entier naturel n supérieur ou égal à 1, $\sum_{k=1}^{n} J_k = \frac{n^2}{2}$.

12. Le plan est muni d'un repère orthonormé $(0\ ;\ \vec{u}, \vec{v})$.
A est le point de coordonnées $(0\,;1)$.
(E) est l'ensemble des points $\mathbf{M}$ du plan d'affixe z vérifiant l'égalité :
$$\left|(1-i\sqrt{3})z-\sqrt{3}-i\right| = 2$$
Proposition : (E) est le cercle de centre $\mathbf{A}$ et de rayon $\mathbf{1}$.

13. Pour tout entier naturel n non nul, on pose $K_n = \int_1^{\mathrm{e}} \frac{(\ln x)^n}{x^2} dx.$
Proposition : pour tout entier naturel n non nul, $(n+1)K_n - K_{n+1} = \frac{1}{\mathrm{e}}$

14. On considère le programme suivant écrit en langage Python :

```python
def surprise(n):
    k = 0
    u = 1
    while k < n:
        k = k + 1
        u = u * 2
    return u
```

Proposition : surprise(4) renvoie la valeur $\mathbf{16}$.

15. **Proposition** : pour tout entier naturel n, le nombre $n^3 - n$ est divisible par 6.

16. **Proposition** : $3^{2023} + 6$ est divisible par 11

17. **Proposition** : pour tout entier relatif k, $(7k+3)$ et $(2k+1)$ sont premiers entre eux.

18. **Proposition** : il existe des couples d'entiers relatifs solutions de l'équation $51x + 39y = 1$.

19. On pose $A = \frac{\ln 2}{\ln 3}$
Proposition : A est un nombre rationnel.

20. Soit (u_n) la suite définie par $u_0 = 1$ et $u_{n+1} = u_n + 2n + 3$ pour tout entier naturel n.
Proposition : tous les termes de la suite (u_n) sont des carrés parfaits.

Problème 2 : suites

On considère :

- la fonction f définie sur $\mathbb{R}$ par $f(x) = xe^{-x}$;
- la suite (u_n) définie par $u_0 = 1$ et, pour tout entier naturel n , par $u_{n+1} = u_n e^{-u_n}$;
- la suite (S_n) définie, pour tout entier naturel n, par $S_n = \sum_{k=0}^{n} u_k$.

Partie A – Étude de fonction f

1. Déterminer les limites de la fonction f aux bornes de son ensemble de définition.
2. Étudier les variations de la fonction f.
3. Résoudre dans $\mathbb{R}$ l'équation $f(x) = x$.

Partie B - Étude de la suite (u_n)

1. Démontrer que, pour tout entier naturel n, $u_n > 0$.
2. Démontrer que la suite (u_n) est décroissante.
3. Justifier que la suite (u_n) est convergente et déterminer sa limite.

Partie C - Étude de la suite (S_n)

1. Déterminer le sens de variation de (S_n).
2. Démontrer que, pour tout entier naturel n, $u_{n+1} = e^{-S_n}$
3. Déterminer la limite de la suite (S_n).

Problème 3 : équation différentielle

Soit m un nombre réel.

On considère l'équation différentielle (E_m) : $y'' - m^2 y = 0$.

Soit h une fonction deux fois dérivable sur $\mathbb{R}$ vérifiant la propriété (P_m) :

$$\text{pour tout réel } x,\ h''(x) + 2mh'(x) = 0 \quad (P_m).$$

1. Déterminer, en fonction de m, l'expression de la fonction h' , puis celle de h.

2. Soit f la fonction définie sur $\mathbb{R}$ par $f(x) = h(x)e^{mx}$.
   Démontrer que f est une solution de (E_m) si et seulement si h vérifie la propriété (P_m).

3. Résoudre l'équation différentielle (E_m).

4. Le mouvement rectiligne du centre de gravité d'un solide est repéré sur un axe gradué d'origine O. On note x la fonction donnant son abscisse en fonction du temps t.
   A l'instant $t = 0$, le solide est au point d'abscisse 4 et sa vitesse est nulle.
   x est solution sur $[0 ; +\infty[$ de l'équation différentielle $(E_{0,5})$: $y'' - 0{,}25y = 0$.
   Déterminer l'expression de la fonction x.

Problème 4 : distance entre deux droites de l'espace

L'espace est muni d'un repère orthonormé $(O; \vec{i}, \vec{j}, \vec{k})$.

P est le plan d'équation : $2x + 5y - z + 20 = 0$.
P' est le plan d'équation : $-2x + y + z - 8 = 0$.

Partie A – intersection de deux plans

1. Justifier que les plans P et P' sont sécants.

On notera D la droite d'intersection des plans P et P'.

2. Vérifier que le point $A(-4\,;-2\,;2)$ appartient à la droite D puis déterminer un vecteur directeur de cette droite.
3. Justifier que la droite D a pour représentation paramétrique $\begin{cases} x = -4 + t \\ y = -2 \\ z = 2 + 2t \end{cases}$, où $t \in \mathbb{R}$.

Partie B – position relative de deux droites

Δ est la droite de représentation paramétrique $\begin{cases} x = 5 \\ y = 2 + t \\ z = t \end{cases}$, où $t \in \mathbb{R}$.

1. Justifier que les droites D et Δ ne sont pas parallèles.
2. Justifier que les droites D et Δ ne sont pas sécantes.
3. Que peut-on en déduire quant aux droites D et Δ ?

Partie C – distance entre deux droites

Soit $I\,(x_1, y_1, z_1)$ un point de la droite D et $J\,(x_2, y_2, z_2)$ un point de la droite Δ.

1. Pour quelles valeurs des triplets (x_1, y_1, z_1) et (x_2, y_2, z_2) la droite (IJ) est-elle à la fois perpendiculaire à D et à Δ ?
2. En déduire la valeur exacte de la distance entre les droites D et Δ.

3.2. Commentaires sur l'épreuve écrite d'admissibilité

Le jury note une grande hétérogénéité dans les copies. Il rappelle que la maîtrise des contenus enseignés dans le secondaire ainsi que la capacité à résoudre des exercices « classiques » associés à ces programmes sont requises pour la réussite au concours.

La diversité des thèmes abordés dans le sujet aura permis aux candidats de valoriser leurs connaissances en traitant en priorité les domaines dont ils avaient la meilleure maîtrise. Toutefois il est attendu des candidats des réponses rigoureusement justifiées, utilisant un vocabulaire mathématique précis et des quantificateurs adaptés.

Le jury souligne le soin que les candidats ont apporté à la justification de leurs réponses. Le jury attire cependant l'attention des candidats sur l'utilisation des quantificateurs qui reste une fragilité fréquemment observée dans les copies. Le jury regrette par ailleurs quelques confusions entre une démonstration mathématique et une conjecture obtenue en traitant des exemples ou à l'aide d'un résultat obtenu sur calculatrice.

3.2.1. Problème 1 : Vrai-Faux.

Ce problème a offert aux candidats l'opportunité de travailler sur des thèmes variés du programme du lycée général. Les propositions reprenaient majoritairement des situations « classiques » rencontrées en classe de spécialité mathématiques ou de l'option mathématiques expertes.

Le jury a apprécié les copies présentant des réponses synthétiques, justifiées rigoureusement, utilisant un vocabulaire mathématique adapté. Il attire l'attention des candidats à propos des quantificateurs. Un manque de rigueur et de précision est ici fréquemment observé dans leur utilisation.

Le jury souligne le soin que les candidats ont apporté à la justification de leurs réponses. Il regrette néanmoins quelques confusions entre une démonstration mathématique et une conjecture obtenue en traitant des exemples ou à l'aide d'un résultat obtenu sur calculatrice.

Le jury relève une maîtrise fragile de certains candidats dans le domaine des probabilités. En particulier, les notions de probabilités conditionnelles et d'indépendances sont souvent lacunaires. Une large majorité de candidats a démontré sa capacité à identifier les situations probabilistes dont la modélisation relève d'une loi binomiale. Cependant l'utilisation du modèle se doit d'être correctement justifié.

Les questions portant sur la trigonométrie ont été peu investies par les candidats. Les formules de trigonométrie sont globalement assez mal connues. A contrario les questions d'arithmétique, majoritairement abordées, ont été bien traitées.

3.2.2. Problème 2 : suites

Les candidats ont globalement correctement rédigé l'étude de la fonction. Les insuffisances ont principalement porté sur l'étude des limites aux bornes de l'ensemble de définition (absence de référence aux croissances comparées quand c'était nécessaire) et l'étude du signe de la fonction dérivée (la résolution de l'équation $f'(x) = 0$ n'apporte pas une justification complète).

Malgré des difficultés d'ordre calculatoire, une majorité de candidats a montré de solides connaissances à propos des études de suites et des théorèmes de convergence.

La partie C du problème a été très peu abordée.

3.2.3. Problème 3 : équation différentielle

Le problème 3 est le problème qui semble avoir posé le plus de difficultés aux candidats. Peu d'entre eux ont été en mesure de traiter des questions qui relevaient du programme de spécialité mathématique du cycle terminal. Des imprécisions dans la lecture des questions ont entrainé des réponses incomplètes. Le jury a valorisé des productions utilisant des théorèmes sur les équations différentielles linéaires d'ordre 2. Il regrette cependant que le cas particulier $m = 0$ ait rarement été correctement traité.

3.2.4. Problème 4 : distance entre deux droites de l’espace

Dans ce problème, la question sur l’intersection de deux plans a été très peu réussie. Seul un petit nombre de candidats s’est appuyé sur la non colinéarité des vecteurs normaux à chacun des plans. Globalement la maîtrise du vocabulaire associé à la géométrie analytique demeure fragile.

La recherche des coordonnées du point d’intersection de deux droites sécantes a fréquemment entrainé l’erreur classique qui consiste à utiliser le même paramètre dans les représentations paramétriques des deux droites en question. Le jury relève aussi des erreurs de raisonnement : confusion entre une propriété et la propriété réciproque.

Les autres questions de cette partie B ont été correctement traitées contrairement à la dernière partie qui a été peu abordée.

4. Épreuve orale d’admission

4.1. Déroulement de l’épreuve

Le sujet proposé par le jury est composé de deux grandes questions génériques sur le thème choisi, la première questionnant les compétences disciplinaires et didactiques, la seconde les compétences pédagogiques, notamment celles sur l’évaluation des acquis des élèves.

Après avoir reçu le sujet, le candidat dispose d’un temps de préparation de 30 minutes.

L’entretien avec le jury dure soixante minutes maximum et se subdivise en deux parties. Sur le premier temps, le candidat est invité à présenter son dossier (dix minutes maximum), puis un échange avec le jury permet d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

Lors du deuxième temps de l’entretien, le candidat expose des éléments de réponse au sujet proposé par le jury (dix minutes maximum), puis un entretien avec le jury permet d'approfondir les différents points développés par le candidat.

Lors de l’évaluation de cette épreuve orale, le jury est plus particulièrement attentif aux critères suivants:

- maîtrise disciplinaire et didactique ;
- projection dans une posture professionnelle ;
- interaction avec le jury.

4.2. Quelques remarques et conseils

Le RAEP

Certains rapports sont de bonne qualité et montrent un réel investissement du candidat.

La première partie du rapport, concernant la présentation du parcours du candidat, est souvent complète, pertinente et rédigée avec probité. Les candidats savent valoriser leurs expériences dans et hors éducation nationale. Ils s’appuient sur le référentiel de compétences des professeurs. Un balayage exhaustif de ce référentiel n’est cependant pas nécessaire. On peut regretter la faible référence aux formations suivies en tant qu’enseignant.

La présentation de la situation pédagogique est moins convaincante sur le fond comme sur la forme, même si l’orthographe et la syntaxe sont souvent correctes. Il est conseillé de présenter de manière explicite le support de la situation analysée et de la positionner succinctement dans un cadre d’apprentissage plus large (séquence, progression). Certains RAEP proposent une analyse a priori, en termes de connaissances et de compétences de qualité. L’analyse a posteriori est souvent pauvre et peu étayée. Un retour sur expérience peut commencer par le questionnement “et si c’était à refaire ? ”. Des documents institutionnels (programmes, documents ressources, documents de l’IREM) sont des ressources solides pour accompagner l’analyse didactique que les candidats gagneraient à s’approprier. Le jury a apprécié les rapports révélant des questionnements intéressants des candidats sur leur pratique pédagogique. Ces questionnements peuvent s'appuyer sur des productions d'élèves et la manière dont les candidats ont pu les exploiter, les analyser sans craindre d'évoquer les difficultés rencontrées. A ce sujet, le jury apprécie qu'une trace écrite des élèves apparaisse dans les annexes du RAEP. Cela permet de valoriser l'activité réelle des élèves.

Il est recommandé, pour un candidat qui n'a pas en responsabilité de classe de mathématiques, d'œuvrer avec un professeur de la discipline, tant pour la conception et l'analyse de la séance, que dans sa mise en œuvre dans une classe.

Présentation par le candidat de son dossier RAEP et échange avec le jury pour approfondir les éléments du dossier RAEP

Les candidats se présentent avec clarté, et savent mettre en relief les expériences significatives pour la fonction postulée. La part personnelle et la part relative aux expériences professionnelles est équilibrée. La déclinaison trait pour trait du contenu du rapport est un écueil à éviter. Le jury a pour cela apprécié la prise de recul par rapport au RAEP, mettant en avant les notions clés, les obstacles didactiques rencontrés et apportant des éclaircissements supplémentaires. Le jury attend que le candidat fasse des liens entre son expérience, mette en avant les compétences acquises lors de ses expériences passées en faisant apparaître l'apport des formations académiques, du tutorat mis en place. Le candidat est conduit à expliquer son souhait d'être professeur de mathématiques à Mayotte.

L'échange avec le jury montre qu'une grande partie des candidats ont une vision assez complète du rôle d'un enseignant et notamment de la dimension éducative du métier. Ils savent contextualiser leur pratique à l'académie de Mayotte.

Sujet proposé par le jury

Le jury conçoit un sujet portant sur la thématique du RAEP et propose un questionnement permettant de vérifier la bonne compréhension de la notion visée, des obstacles d'apprentissage liés à cette notion en demandant par exemple des analyses d'erreurs classiques. Le jury s'assure également que le candidat est en capacité de prendre du recul sur cette notion et possède une vision globale de la thématique de son RAEP. Le jury peut être amené à demander la démonstration d'un résultat figurant dans le RAEP ou/et une ouverture sur le même thème dans le prolongement du contenu du RAEP.

Entretien avec le jury pour approfondir les points développés par le candidat

Les questions portent sur la maîtrise des notions mais aussi sur la didactique de la discipline. Le candidat peut être questionné sur la scénarisation pédagogique (évaluation diagnostique, organisation individuelle ou en groupe du travail, rythme et différents temps de cours, automatismes, phases de recherche, phases d'évaluation...), les outils potentiellement mobilisables (outils numériques).

Le jury peut être amené à demander la définition d'une notion mathématique, l'énoncé d'une propriété mobilisées dans le RAEP.

Maîtrise disciplinaire et didactique

Les questions posées par le jury ont souvent mis en exergue les fragilités disciplinaires des candidats et leurs faibles connaissances didactiques. La notion de nombre est mal stabilisée. L'expression de nombreux candidats montre une confusion entre différents objets mathématiques (courbe, fonction, nombre...). Le vocabulaire spécifique à la discipline manque de précision. Il est attendu des candidats une rédaction mathématiques rigoureuse des énoncés mathématiques (définitions, théorèmes, propriétés, …) telle qu'elle serait proposée à des élèves, c'est-à-dire un énoncé rigoureux, concis, adapté au niveau des élèves.

Le questionnement du jury ne porte pas toujours sur la résolution de l'exercice proposé mais il est attendu du candidat qu'il sache le résoudre. Une connaissance globale des programmes de mathématiques de collège et de lycée est attendue, en vue d'une projection dans le métier.

Connaissance du contexte institutionnel, des conditions d'exercice du métier et de ses particularités à Mayotte

Les candidats, pour la plupart déjà enseignants à Mayotte, ont bien perçu les enjeux éducatifs liés au territoire. Ils possèdent une connaissance assez fine du public auquel ils s'adressent.

Projection dans une posture professionnelle

Les candidats, pour beaucoup en poste, ont bien conscience de la nécessité de continuer à se former. Ils semblent appréhender avec acuité leur niveau de responsabilité, y compris dans leur relation avec les parents. Certains candidats ont su valoriser leur investissement en donnant des exemples, dans divers dispositifs (devoirs faits, classes petits lecteurs, petits scripteurs, école ouverte, …) ou dans diverses responsabilités (CA, PP, coordination d'équipe, …).

Interaction avec le jury

Les candidats sont à l'écoute et interagissent avec le jury de manière satisfaisante pendant l'entretien sur le RAEP. L'expression est claire avec peu d'erreurs de français. La réactivité est moindre dès lors que les échanges portent sur les notions mathématiques.